

Procédure de transmission des obligations par le biais du Portail gouvernemental des Affaires municipales et régionales (PGAMR) Relevé des déclarations des intérêts pécuniaires

Afin de procéder à la transmission des obligations par le biais du Portail gouvernemental des Affaires municipales et régionales (PGAMR), la municipalité doit avoir des accès clicSECUR. Vous pouvez demander ces accès en consultant le lien suivant : <https://www.info.clicsecur.gouv.qc.ca/entreprises/inscription-clicsecur-entreprises.html>

Pour accéder au portail (PGAMR), rendez-vous à l'adresse <https://www.portailmunicipal.gouv.qc.ca/sitepublic/> et sélectionnez « Se connecter ».

Québec  Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)

Accueil
Assistance
Votre avis

[Comment s'inscrire au portail](#) | [Se connecter](#)

Identification au PGAMR : Inscrire les informations tel qu'indiqué.

Authentification de l'utilisateur

Saisie des données d'identification

Vous êtes maintenant à la page d'authentification de clicSÉCUR destinée aux **entreprises**.

Assurez-vous que votre ordinateur a la **configuration nécessaire** pour vous permettre d'utiliser les services clicSÉCUR.

Une fois authentifié, vous serez redirigé vers le site du ministère ou de l'organisme suivant : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation .

* Champ obligatoire

Code d'utilisateur* (7 lettres et chiffres)

Mot de passe* (8 à 12 lettres et chiffres)

Vous n'avez pas de code d'utilisateur ? [Inscrivez-vous !](#)

[Vous avez oublié votre code utilisateur?](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe?](#)

[Continuer](#)

Tous les renseignements demandés sont confidentiels. Il vous revient de prendre toutes les mesures à votre portée pour utiliser les services dans des conditions de sécurité optimales.

Accédez au service de transmission des obligations sur votre page d'accueil du PGAMR : Cliquez sur « Transmission des obligations » dans la section Autres.

Mes services en ligne

Autres

[Transmission des obligations](#)

Transmission des règlements de gestion contractuelle, des relevés de dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires et des codes d'éthique et de déontologie

Le PGAMR donnera ainsi accès à la page de transmission des obligations, à partir de laquelle il est possible de transmettre le règlement sur la gestion contractuelle, le relevé de dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires et les codes d'éthique et de déontologie

Procédure pour la transmission du relevé des déclarations des intérêts pécuniaires

La page suivante permet de sélectionner le document à transmettre : Sélectionnez - « Divulgence des intérêts pécuniaires des membres du conseil ».

Organisme municipal *	<input type="text"/>
Type de document à transmettre *	Règlement de Gestion Contractuelle (RGC) ▲
Adresse courriel de la personne responsable *	<input type="text"/>
Nom de la personne et titre *	Règlement de Gestion Contractuelle (RGC) Code d'Éthique et de Déontologie des élus municipaux (CED) Divulgence des Intérêts Pécuniaires des membres du conseil (DIP) ▼

[Suivant](#)

Après avoir sélectionné le document et cliqué sur « Suivant », une seconde page s'ouvrira. Vous devez à ce moment remplir le formulaire. Notez que pour pouvoir inscrire une date à la colonne « Date de la séance publique », vous devez avoir répondu « Oui » dans le menu déroulant de la colonne précédente.

Poste	Nom	Date de la proclamation de son élection	Date de remise de sa déclaration au greffier ou au greffier-trésorier	La déclaration a-t-elle été déposée devant le conseil lors d'une séance publique?	Date de la séance publique
Maire		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Lorsque le formulaire est rempli, cochez la case et cliquez sur « Transmettre ». Notez qu'aucun ajout de document n'est requis.


En cochant cette case, je certifie que les informations ci-dessus sont conformes aux normes et consignes du destinataire. *

[Précédent](#)

[Transmettre](#)

Si vous n'arrivez pas à transmettre votre document, veuillez communiquer avec votre [direction régionale](#).

Une fois les informations transmises, un numéro de confirmation sera émis.

Québec  Transmission des règlements de gestion contractuelle, des relevés de dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires et des codes d'éthique et de déontologie des élus municipaux [Votre avis](#)

La demande a été transmise avec succès

La demande a été transmise avec succès à la direction régionale.

Votre numéro de confirmation est **8030538308**

Veillez prévoir un délai moyen de 4 semaines afin de recevoir une confirmation par courriel que votre dossier a été considéré complet ou incomplet par le Ministère. Cette confirmation parviendra à l'adresse courriel entrée dans le formulaire de dépôt de document. Pour toute question veuillez communiquer avec votre [direction régionale](#).

[Faire un autre transfert](#)

Affaires municipales
et Habitat
Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020

Un courriel de confirmation vous sera finalement envoyé lorsque votre direction régionale aura terminé l'analyse de votre dossier.